

On s'entend bien.



Quelle communication entre des parents sourds et leurs enfants qui entendent ? À quoi ressemble leur quotidien ? Gros plan sur des relations loin d'être silencieuses.

Par **Stéphanie Boutefeu**. Photo **Sylvain Piraux**.

10h30. Caroline Ahn arrive, en faisant de grands gestes. Saïda s'installe à côté d'elle : cette jeune interprète de la langue des signes traduit ce que Caroline ne peut exprimer verbalement. Car Caroline est sourde de naissance. Mais elle mène une existence ordinaire : présidente du Centre francophone de la langue des signes, elle enseigne cette langue dans plusieurs écoles.

Elle et son mari Olivier, sourd lui aussi, ont deux filles, Deborah et Rebecca, qui entendent parfaitement. Une heureuse surprise : le gène de surdité était présent dans la famille de Caroline depuis trois générations. *À la naissance de Deborah, notre réaction a plutôt été inverse, signe-t-elle. Nous étions décontenancés : comment ferions-nous pour dialoguer avec elle ?* Au bout du compte, les choses se sont déroulées très simplement : à l'âge de 18 mois, Deborah parlait déjà très bien la langue des signes. La gestuelle est le premier mode de communication chez l'enfant.

On se dispute, mais par gestes !

Aujourd'hui, les rapports que Deborah et Rebecca entretiennent avec leurs parents ne diffèrent en rien de ceux des autres ados. *On se dispute, on s'énerve, raconte Rebecca, mais en faisant des gestes ! Nos visages*

sont également très expressifs, ajoute sa mère. Et quand Rebecca sèche les cours, ses parents n'ont aucun mal à lui faire part de leur mécontentement. Caroline et Olivier assistent aux réunions de parents en compagnie d'un interprète. À l'école primaire, c'était plus facile.

D'autres mamans avaient appris la langue des signes pour m'aider à communiquer avec les instits. C'était formidable. Mes filles étaient fières de moi.

Ça n'a pas changé, dit Rebecca. Je n'ai pas honte que mes parents soient sourds. Au contraire, je suis très fière de ce qu'ils ont accompli dans la vie. Si les deux sœurs parlent entre elles, à l'heure du dîner interdiction de prononcer un mot. C'est une marque de respect, le repas est un moment familial qui doit être partagé par tous, dit Caroline.

Vivre ensemble autrement

Et puis aujourd'hui, avec le fax, les SMS, l'internet, on communique plus facilement, fait observer Caroline. Il arrive que Deborah et Rebecca exploitent leur connaissance de la langue des signes pour tricher en classe ! Mais elles ne l'emploient pas systématiquement dans la vie quotidienne et ne jouent pas aux interprètes : si leur mère veut « parler » à un tiers, elle doit le faire par ses propres moyens. *Cela tient davantage à l'adolescence ; lorsqu'elles étaient petites, cela ne les dérangeait pas le moins du monde, explique leur mère.*

Ça ne dérange pas Alice non plus. Ce petit bout de 4 ans court prévenir Pascale, sa maman, quand le téléphone sonne. *Je lui fais parfois assumer un rôle qui n'est pas le sien. Je me repose plus sur elle, sans doute parce que mon mari est sourd, raconte Pascale.* À la suite d'une maladie infantile, la jeune femme n'entend que d'une oreille, grâce à un appareil. Ceci ne l'a pas empêchée, elle non plus, d'avoir un métier et des enfants, même si les choses n'ont jamais été de tout repos. Au début, Alice ne comprenait pas pourquoi son papa ne lui répondait pas. Une psychologue le lui a expliqué, en s'aidant d'une oreille en plastique. Le problème a été résolu. ★

Quelle différence entre sourds et malentendants ?

Difficile de répondre à cette question sans susciter de polémique. Pour certains, la différence réside dans le fait que les malentendants peuvent se servir d'un téléphone, contrairement aux sourds, qui ne réagissent à aucun bruit ; pour d'autres, les malentendants sont, eux aussi, des sourds, à ceci près qu'ils peuvent percevoir les sons grâce à des prothèses auditives. D'autres encore distinguent les malentendants atteints d'une surdité moyenne et sévère. Pour Caroline, un malentendant se situe entre le monde des sourds et celui des entendants. Mais quelle que soit la gravité de leur affection, tous assument leur rôle de parent. D'ailleurs toutes les émotions humaines peuvent s'exprimer en silence.

Infos. Centre francophone de la langue des signes, 458 rue des Palais Outre-ponts, 1020 Bruxelles, T. et Fax 02 478 14 48. ASBL Info Sourds de Bruxelles, 11a rue Van Eyck, bte 4, 1050 Bruxelles, T. 02 644 68 90, Fax 02 644 68 91.